
EXECUTIVE CERTIFICAT EN FINANCES PUBLIQUES

CONTEXTE

L'UEMOA a adopté en 2009 de nouvelles directives relatives à la modernisation du système de gestion des finances publiques au sein des pays membres de la zone. Les fondements de cette modernisation s'appuient entre autres sur le passage d'une logique de moyens à une logique de résultats, la modification des modes de gestion, la pluri annualité, le renforcement de la transparence, la notion de programme et de responsable de programme, la fongibilité des crédits, de nouveaux documents de programmation (Document de programmation budgétaire et économique pluriannuel et document de programmation pluriannuelle des dépenses), la déconcentration de l'ordonnancement des dépenses ainsi qu'un rôle accru de la Cour des comptes et du Parlement.

A cet effet, l'ISF propose un **CERTIFICAT EN FINANCES PUBLIQUES** afin de doter les responsables de services déconcentrés, de compétences pouvant leur permettre de mieux impulser la mise en œuvre des politiques publiques dans le contexte du cadre harmonisé des finances publiques.

Ce changement de dimension économique impose une évolution profonde du fonctionnement de l'administration publique. En effet, l'enjeu principal ne réside pas uniquement dans la mobilisation des ressources financières, mais surtout dans la capacité de l'État à :

- Planifier l'utilisation des ressources ;
- Assurer l'efficacité et l'efficience de la dépense publique ;
- Sécuriser la gestion financière ;
- Piloter la performance publique ;
- Rendre compte aux citoyens et aux institutions.

Ainsi, le succès des réformes de la gestion des finances publique dépend fortement de la qualité du capital humain de l'administration publique et de sa capacité à adopter une gestion moderne orientée vers les résultats.



Institut Supérieur Finance

« La Finance au service du développement »

OBJECTIFS

Au-delà, de la maîtrise des principes et techniques propres aux disciplines enseignées (la GAR), le budget programme, le contrôle de gestion et l'évaluation de politiques publiques, des programmes et des projets) en finances publiques, le présent programme vise donc la mise en place progressive d'une administration orientée vers la gestion axée sur la performance, fondée sur la programmation budgétaire, le contrôle de gestion public, la gestion des risques, la reddition des comptes et la gestion par la performance. En plus, cette formation permet aux participants de prendre connaissance des complémentarités fortes qui existent entre ces domaines pour l'analyser de l'efficacité des politiques publiques d'une part et d'autre part pour d'appréhender et maîtriser les macro-processus d'élaboration, d'exécution et d'évaluation des programmes.

PUBLIC VISE

Les cadres et responsables de l'administration économiques et des Ministères sectoriels, Particulièrement les membres des cellules d'étude et de planification des



Institut Supérieur Finance

« *La Finance au service du développement* »

Ministères, les responsables en charge de l'élaboration, de l'exécution et de l'évaluation des budgets et des politiques publiques.

Les cadres des agences ainsi que ceux des programmes opérationnels et des programmes supports des Ministères. Les responsables des organisations du secteur privé et ceux des organisations de la société civile. Aussi sont concernés les parlementaires, les collectivités locales.

ORGANISATION

Le programme est structuré autour de six (06) thèmes et fait référence aux aspects opérationnels de la gestion budgétaire et de la performance dans le nouveau contexte de la gestion financière publique. A l'issue de chaque module un test est organisé pour permettre aux participants de valider le module enseigné.

PROGRAMME

Module 1 : Fondamentaux des réformes des finances publiques

Compréhension du cadre budgétaire moderne et des nouvelles règles de gestion publique.

Module 1 : Gestion Axée sur les Résultats (GAR)

Introduction des outils de performance et de pilotage public.

Module 2 : Programmation budgétaire

Acteurs, processus, élaboration des programmes, définition des objectifs, indicateurs et cibles.

Module 3 : Comptabilité Publique et Exécution du budget

Procédures d'engagement, liquidation, ordonnancement et paiement.

Module 4 : Contrôle interne

Cartographie des risques, sécurisation des procédures administratives.

Module 5 : Contrôle de gestion public

Mise en place de tableaux de bord, suivi des performances, dialogue de gestion.

Module 6 : Reddition des comptes

Elaboration des rapports annuels de performance et des lois de règlement.



Institut Supérieur Finance

« *La Finance au service du développement* »

Module 7 : Evaluation des politiques publiques

Planification, coordination, indicateurs, systèmes d'évaluation, suivi & évaluation

Module 8 : Marchés Publics

Elaboration, exécution et contrôle

ORGANISATION DE LA FORMATION

Nombre de Thèmes : 9

Nombre de sessions : 27

Programmation des Cours : Samedi de 10h30 à 16H30 pause-déjeuner inclus
Mercredi et Jeudi de 18h30 à 20h30

DEROULEMENT DE LA FORMATION

Notre expérience dans la formation et le profil de nos formateurs, nous permettent de répondre aux exigences des séminaristes. Notre démarche pédagogique repose sur deux axes :

- Une présentation du cadre, des concepts, outils et techniques ;
- Des études de Cas et mise en situation pour encourager les échanges avec les participants.

CONDITIONS D'OBTENTION DE LA CERTIFICATION

- Présence à tous les cours
- Réussir le test de fin de formation pour chaque module (minimum 14/20)